



Région  
Hauts-de-France

Direction  
Agence Hauts de France 2040  
Service aménagement régional



Pour traitement : H.BF  
Pour réponse :

Pour Info Monsieur Luc FOUTRY

Président  
Communauté de Communes Pévèle Carembault  
Hôtel de Ville  
Place du Bicentenaire  
59710 PONT A MARCQ

Réf : AHDF-2022-004380  
Dossier suivi par : Stéphanie DEPREZ  
Tél : 03 74 27 15 32  
Mail : stephanie.deprez@hautsdefrance.fr

Amiens, le - 1 MARS 2022

Objet : PHALEMPIN – Modification simplifiée du PLU

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre courrier daté du 07 février 2022, reçu le 09 février 2022, concernant la modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de PHALEMPIN.

Les PLU sont des instruments opérant pour la gestion de l'espace et le développement équilibré des territoires. C'est pourquoi la Région porte un intérêt à ce document stratégique.

Le SRADDET Hauts-de-France a été adopté le 30 juin dernier et approuvé par le Préfet le 4 août 2020. Il est intégralement téléchargeable sur <https://2040.hautsdefrance.fr/download/sraddet-adopte-en-2020/>.

Au titre de l'article L 4251-3 du CGCT et selon la hiérarchie des normes, le SRADDET s'impose au Schéma de cohérence territorial et à défaut au PLU. La Région a décidé de concentrer son accompagnement sur les Schémas de cohérence territoriaux et c'est donc à travers le SCoT de votre territoire (qui intègre votre commune et le périmètre de votre PLU) que le SRADDET s'appliquera.

C'est pourquoi je vous prie de bien vouloir excuser l'absence des services régionaux au cours de la procédure citée en objet.

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée

Par délégation du Président du Conseil régional,

Sébastien ALA VOINE  
Directeur

N.B. : Cet accusé de réception ne tient pas lieu d'avis de la Région sur le projet



151, avenue du Président Hoover - 59555 Lille Cedex - Accès métro : Lille Grand Palais  
Tél. (0)3 74 27 00 00 – fax (0)3 74 27 00 05 - hautsdefrance.fr

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi 78.17 du 6 janvier 1978 modifiée, le droit d'accès et de rectification des informations vous concernant s'exerce auprès du Correspondant Informatique et Libertés de la Région Hauts-de-France